



Mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

Nous terminons une année 2020 qui nous a tous déstabilisés avec de nombreuses questions et inquiétudes. Compte tenu du contexte difficile, nous devons nous souvenir et retenir les éléments positifs de l'année écoulée, malgré la peine des familles touchées. Il faut saluer les multiples manifestations de solidarité et notre capacité à nous mobiliser dans une situation de crise grave.

En janvier, nous commencerons l'année 2021 avec des incertitudes mais nous devons être sereins et optimistes. Elus et

agents communaux seront à vos côtés.

Je vous souhaite donc en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, ainsi que les agents de la commune de Villers-Semeuse, une année 2021 sous le signe de la fraternité, de la bienveillance et de l'espoir.

Prenez soin de vous et de vos proches, tout en gardant à l'esprit les gestes sanitaires pour préserver la santé de tous.

Bien sincèrement, *Jérémy Dupuy*



GESTES BARRIÈRES



Liberté
Égalité
Fraternité



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION

En raison des conditions sanitaires actuelles, la traditionnelle cérémonie de vœux à la population de Monsieur le Maire à la salle des fêtes est annulée. Restez connecté, celle-ci se déroulera sur le site internet de la ville et nos réseaux sociaux.

Lettre de la ville de Villers-Semeuse n°12 - Décembre 2020

Directeur de publication :

Jérémy Dupuy

Conception, réalisation graphique et crédit photo :

Ludivine Canon, Service communication

Tirage : 1 800 exemplaires par la Sopaic Reprographie. Ne peut être vendu.

Mairie de Villers-Semeuse,
11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél. : 03 24 33 77 20

WIFI PUBLIC D'ARDENNE MÉTROPOLE

Le réseau WiFi Public Ardenne Métropole a pour objectif d'apporter aux habitants, touristes ou étudiants des points d'accès à Internet gratuits, de façon homogène à l'échelle du territoire. Il vise à couvrir progressivement les lieux touristiques.

OÙ SONT LES BORNES ?  Médiathèque, Place Roger Aubry, Salle des fêtes, Complexe sportif Roger Marche (salle de gymnastique, COSEC, terrain de football, terrains de tennis et boulodrome)

COMMENT S'Y CONNECTER ? Activez votre WiFi, choisissez le réseau « Wifi public Ardenne Métropole », saisissez votre adresse courriel, lisez / cochez les conditions générales d'utilisation et cliquer sur « Connexion » pour bénéficier de l'accès.

Lorsque vous vous déplacez, si vous entrez dans une nouvelle zone couverte par le réseau Wifi public Ardenne Métropole, vous serez automatiquement reconnecté sur la borne WiFi la plus proche.

Réseau financé par Ardenne Métropole.

L'APPLICATION « VILLERS-SEMEUSE » SUR VOTRE SMARTPHONE !

Utilisez-vous l'application Villers-Semeuse ? **6 bonnes raisons de l'utiliser !**

Accès aux informations pratiques (déchets, nuisances, magazines, transports)

Une carte interactive pour localiser les bâtiments communaux, les entreprises et les associations, etc....

L'actualité et les événements de la commune en continu



Le reporting citoyen pour signaler en photo tous problèmes rencontrés dans la commune

Les formulaires de réservation pour la restauration scolaire, les mercredis à l'A.L.S.H.

Les notifications pour rappeler les événements et informations importantes de la commune

À télécharger gratuitement sur **AppStore (Apple)**  **et PlayStore (Android)** 

SEL'IDARITÉ À VILLERS !

Chaque année, la ville de Villers-Semeuse fournit à chaque foyer villersois du sel au cours de la période hivernale en se déplaçant au Centre Technique Municipal.



LE CONTENU D'UN SEAU DE SEL

sera délivré à chaque foyer villersois lors d'une permanence assurée par les agents des services techniques de la ville, uniquement un par foyer. Un justificatif de domicile sera demandé pour retirer le sel.

ATTENTION, un seau « Villers-Semeuse » a été donné les quatre dernières années aux habitants venus aux permanences. Venez récupérer votre sel pour cette année en apportant ce seau, aucun seau ne sera distribué à ces permanences !

Par souci d'entraide, pensez à vos voisins plus âgés ! Il vous sera possible de retirer un seau leur étant destiné sous présentation de leur justificatif de domicile.

DEUXIÈME PERMANENCE DE L'HIVER

Samedi 9 janvier 2021
de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h45

au Centre Technique Municipal
7 rue Albert Poulain

RECYCLAGE DES SAPINS

En remplacement du passage d'Ardenne Métropole, la ville de Villers-Semeuse vous propose une récolte de sapins naturels sans pot, ni décoration et sans sac en plastique. Ce ramassage sera effectué par les agents du service technique.



VENDREDI 8 JANVIER 2021
Sapins naturels à déposer la veille
devant votre maison (ramassage à partir de 7h30)



BUDGET PARTICIPATIF

Vous habitez Villers-Semeuse et vous avez des idées afin d'améliorer le cadre de vie ? La municipalité donne une nouvelle fois l'opportunité aux Villersois de participer à l'élaboration d'une partie des projets d'aménagement de l'espace public. Une fois étudiés, les plus pertinents seront choisis par les habitants, par le biais d'une consultation.

En raison des conditions sanitaires actuelles, les projets validés de 2019 et de 2020 seront réalisés au printemps 2021.



Les Villersois soumettent leurs projets jusqu'au **15 janvier 2021** :

- en ligne sur le site de la ville,
- en dépôt à l'accueil de la mairie.

Du **16 janvier** au **16 février 2021** : évaluation de la faisabilité des projets par les services municipaux (technique, juridique et financier).



Du **1^{er}** au **15 mars 2021** : Les Villersois (plus de 14 ans) désignent les lauréats par voie numérique ou papier.

Avril 2021 : Résultats dévoilés. Les projets retenus sont intégrés au budget primitif 2021 et soumis au vote du conseil municipal.



Printemps/été 2021 : Les projets sont réalisés dans la commune.

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Depuis le jeudi 5 novembre 2020, 12 membres élus siègent au Conseil Municipal Jeunes (mandat 2020-2022). Pour l'élection, le respect du protocole sanitaire a été suivi scrupuleusement : vote en classe et brassage des groupes évité.

En raison des conditions sanitaires actuelles, l'installation du Conseil Municipal Jeunes est reportée en début d'année 2021.



12

CONSEILLERS
MUNICIPAUX
JEUNES

» ÉCOLE LE PLATEAU

Elio DIBIASE (CE2)
Lisa DIAS-FERREIRA (CE2)
Lily BEDNAREK (CM1)
Faustine CAMUS (CM1)
Nathan SIMONET (CM2)
Emma JOUNIAUX (CM2)

» ÉCOLE LE CHARME

Nolan GENTIL (CE2)
Lou LEGER (CE2)
Noé LORENA NOBLET (CM1)
Alice PERIN (CM1)
Lucho MATRINGHEND (CM2)
Ema VELOSO (CM2)

Pour l'école de Semeuse, faute de candidat, l'élection n'a pas eu lieu.





RESTEZ CONNECTÉ AVEC VILLERS-SEMEUSE



Ville de Villers-Semeuse



@villerssemeuse



@villerssemeuse



Ville de Villers-Semeuse



@villerssemeuse



www.villers-semeuse.fr



Villers Semeuse *sur Android et iOS*



mairie@villers-semeuse.fr

#ENGAGEPOURMAVILLE

